



COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE CYCLOTOURISME DE LA SARTHE RÉUNION DES CLUBS DU MERCREDI 14 JANVIER 2026

Présents et absents :

Comité directeur: Gilbert Paillette, Catherine Broquet, Bernard Migot, Alain Martin, Patrick Vimont.

Absent excusé : Nicolas Touchard.

Clubs : présence de 27 clubs sur les 35 du codep.

Clubs non représentés : Cyclos Lhommois (excusé), Cyclotouristes Ludois, SC Malicorne, CC Montbizot, COC Château-du-Loir, ASCV Sillé-le-Guillaume, CCV Tennie, ASF Vélocouché.

Préambule : les traceurs de marquages temporaires commandés sont distribués.



***Un diaporama sert de support aux discussions,
il est joint à ce compte rendu,
ce qui suit n'est qu'un complément.***

Accueil :

Gilbert remercie les présents (représentants de clubs et membres de commissions) pour leur présence et leur renouvelle les meilleurs vœux du comité directeur pour une bonne année 2026.

Seulement environ 800 licences sont prises à ce jour, soit environ 50 %. Gilbert rappelle qu'il est prêt à fournir de l'aide en cas de difficulté avec le site fédéral.

Il rappelle aussi les aides financières du codep pour les licences : remboursement des licences des nouvelles féminines (la première année), des jeunes, des personnes en situation de handicap.

Catherine, la trésorière, est à contacter en fin d'année si un remboursement manque.

Gilbert rappelle enfin qu'une aide forfaitaire de 200 € est accordée pour l'organisation d'une AG du codep. Celle de 2026 aura lieu le 14 novembre à La Ferté-Bernard. Il est souhaitable que les AG des clubs se fassent avant.

Rappel : il est demandé aux clubs d'envoyer (à Gilbert ou à Bernard) les CR de leur AG ainsi que la composition de leurs comités directeurs.

Concernant les adresses mails fournies par les clubs, bien vérifier leur exactitude ! Les adresses ffvelo.fr pourraient devenir payantes et ne sont donc peut-être pas à choisir.

Calendrier :

Des parcours gravel sont prévus :

- le 22 février à la Rando Nature
- le 31 mai à la Cyclo Fertoise.

Féminines :

- La Journée des Féminines aura lieu le 21 mars au départ de St-Pavace, avec un pique-nique à Tuffé.

Différents parcours seront prévus.

Randonnée gratuite mais inscription obligatoire. Non licenciées acceptées.

- Le projet de voyage vers le Mont St-Michel est encore à l'étude.

Sécurité :

Matthieu Chaussy, un responsable départemental, est présent à notre réunion pour apporter des précisions sur l'application Surricate et nous encourager à l'utiliser.

C'est une application nationale qui permet à n'importe quel pratiquant de sport de nature de signaler des sources de danger. En retour d'un signalement, la « sentinelle » est informée du suivi.

Il remarque que les dépôts sauvages d'ordures font parties des signalement possibles.

Commission handicap :

Jean-Pierre Gicquel lance des idées sur un sujet qui lui tient à cœur :

« Je pense que la commission handicap gagnerait une dimension nouvelle en intégrant la problématique du **handicap invisible** et des **restrictions physiques évolutives**.

L'idée forte à transmettre : "Le handicap invisible n'est pas un frein à la pratique, c'est un besoin d'adaptation de l'environnement "

Ma proposition s'articule autour de trois axes majeurs qui pourraient constituer des bases de travail à explorer à partir de cette année .

1. Axe "Expertise & Réseau" (Le Savoir)

- **Objectif :** Devenir le point de contact pour les besoins spécifiques.

- **Actions :**

- **Identifier 3 ou 4 velocistes partenaires** dans le département en capacité d'écoute et de compréhension afin de réaliser des adaptations ergonomiques personnalisées (*modifier un cintre, inverser des manettes de frein , installer des pédales adaptées ,monter des vélos à la carte etc...*)

- **Prendre contact avec un centre de rééducation** local pour comprendre le parcours des patients souhaitant reprendre le vélo via un de nos clubs après un accident de la vie ou une opération.

○ Créer une "**Fiche Ressources Handicap Invisible**" pour clarifier notre champ d'action (exemple en fin de paragraphe).

2. Axe "Sensibilisation & Club" (Le Faire-Savoir)

● **Objectif** : Lever les tabous sur le handicap en club.

● **Actions** :

○ **Sensibilisation et Intégration dans les clubs** :

□ **Présenter le handicap** non comme une charge, mais comme une composante de la vie du club pouvant aider à maintenir des adhérents dans nos clubs.

□ **Présenter des témoignages concrets** pour lever les peurs des dirigeants de clubs (*responsabilité, sécurité, "complexité" supposée*).

□ **Charte d'accueil** : Aider les clubs à créer un environnement bienveillant où le licencié peut signaler ses besoins sans crainte d'être jugé ou exclu des sorties.

□ **Promotion du "VAE Santé"** : Expliquer le VAE comme outil de compensation médicale et non comme une "facilité"

○ **Communication digitale** : Sur le futur site internet du CODEP ,intégrer une **rubrique** handicap "Inclusion/Handicap" réutilisable par d'autres clubs du département.

3. Axe "Partage & Expérience" (Le Vivre-Ensemble)

● **Objectif** : Créer une communauté d'entraide (*l'isolement est souvent le premier frein à la pratique*).

● **Actions** :

○ **Groupes de parole et d'échange** : Organiser des rencontres entre cyclos concernés pour partager des astuces (gestion de l'effort, matériel, parcours adaptés).

○ **Mise en réseau** : Créer une base de données de "témoins" (ex: un licencié qui roule avec une prothèse peut conseiller un autre cyclo dans la même situation)

Je reste à votre entière disposition pour discuter de ces propositions si vous estimez qu'elles entrent dans le champ d'actions de la commission handicap. »

Ébauche d'une Fiche Ressources Handicap Invisible pour exemple:

Pathologie	Impacts possibles sur la route	Solutions de club / Adaptations
Maladies Cardiaques / Respiratoires	Essoufflement rapide, difficulté en côte.	Passage au VAE , parcours à faible dénivelé, allure modérée.
Troubles de l'Équilibre (Oreille interne, etc.)	Instabilité à l'arrêt ou basse vitesse.	Apprentissage du démarrage/arrêt, parfois passage au tricycle adulte ou vélo à cadre bas.
Maladies Inflammatoires	Douleurs articulaires, difficulté à changer les	Ergonomie (poignées larges, selles gel, changements de vitesses électriques).

(Arthrose, Fibromyalgie)	vitesses.	
Diabète / Insuffisance rénale	Fatigue soudaine, besoin de pauses régulières.	Planification de pauses "ravitaillement", binôme de sécurité dans le groupe.
Troubles Sensoriels (Audition)	Difficulté à entendre les voitures ou les consignes.	Codes gestuels simples dans le groupe, port d'appareils, rétroviseurs.

Commission photo :

Les documents (règlements et bulletins de participation) concernant les concours photo (départemental et régional) seront diffusés avant la fin de janvier aux présidents et correspondants des clubs.

Bien les transmettre ensuite aux licenciés pour qu'ils soient informés !

Si possible les inciter à participer, pour le plaisir d'abord, pour mettre en valeur leur club ensuite.

Commission longues distances :

Rappel : le projet 2025 a été abandonné à cause d'une date mal choisie, celle de la Babybel.

De même, des projets 2026 ont dus être abandonnés ou reportés :

- Étape du Pays de la Loire Tour : elle a été prévue par le comité régional avec des clubs du 44 et du 49.
- La Route des Monts : elle semble créer une concurrence mal venue.

De plus, l'année 2026 est bien chargée en brevets de longues distances, qualificatifs à Paris-Brest-Paris. La commission reporte donc ses efforts sur 2027 avec un projet s'inspirant de la randonnée permanente des Cols du Haut Maine qui ressemble à la Randonnée des 7 cols, le samedi 11 septembre. Il s'agira d'avoir une communication innovante. Des clubs sont déjà impliqués, ceux de Mamers, Spay, Yvré, Château-du-Loir, Changé, St-Pavace. Celui de La Bazoge semble aussi favorable. Ce rapprochement de clubs pour œuvrer ensemble pourrait permettre une action originale.

La commission reste à l'écoute d'avis, de conseils.

Séjour à Cambrils :

Gilbert a trouvé une assurance annulation qui s'avère très abordable et qui devrait sécuriser les personnes intéressées.

Le Pass' Vélo : (extrait du récent bulletin fédéral n°182)

Dans le cadre de l'évolution du modèle économique de la Fédération, il est proposé de créer des offres de services. Le Pass' Vélo est un des éléments de l'offre de services. L'idée est de créer un nouveau titre de participation, valable deux mois (renouvelable une fois) qui permet à des pratiquants réguliers de bénéficier des tarifs licenciés sur les manifestations auxquelles ils participent et de les inciter à prendre une licence.

Son tarif est de 20 €. Les garanties incluses sont la Responsabilité civile et l'Individuelle accident (hors assistance). Sont exclus l'accès au Club avantages, les formations fédérales, et la participation aux séjours.

La Fédération reverserait à la structure vendeuse du Pass' Vélo 10 € ; l'idée est d'inciter les structures à vendre au maximum ce Pass' Vélo.

Sur un Pass'Vélo vendu 20 € par un club, 10 € lui seront reversés.

Attention, il est rappelé aux clubs que ce Pass'Vélo n'aura de sens que si la différence de tarif d'inscription aux randonnées est significative entre licenciés/non licenciés. Il est donc demandé à ce que les cahiers des charges de nos labels soient impérativement respectés (notamment sur les

Vertes Tout-Terrain). Un rappel aux organisateurs est à prévoir.
Un premier bilan du Pass' Vélo sera établi en fin de saison 2026
La carte Découverte de la Semaine fédérale sera supprimée au profit de ce Pass'Vélo.

Des nouveaux présidents de clubs :



Jean-Pierre Gicquel, pour le CCLM



Stéphane Chevereau pour le CSCM

La traditionnelle galette clôture de façon sympathique cette réunion des clubs



*le secrétaire du codep
Bernard Migot*

*le président du codep
Gilbert Paillette*